Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de **TOULON**

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

Nombre de Conseillers 33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2022- 07 - 24

Séance du 5 juillet 2022

Diffusée en direct sur la chaine voutube de la Ville de Saint-Cvr-sur-Mer

En exercice: 33 Présents

24

L'an deux mille vingt deux, le cinq juillet,

Représentés: 9

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER

réuni à l'Espace Provence sur la convocation et sous la présidence de

Monsieur le Maire.

OBJET:

Etaient présents: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Mesdames GOHARD, SAMAT, VANPEE Adjoints:

CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux: Mesdames AIELLO Béatrice, Amandine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, HOCOUET Dominique, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PEYRARD Christian, STOPPOLANI Gilles, VALENTIN Jean-Michel.

DONATION A LA COMMUNE

Etaient représentés :

MONSIEUR JEAN-MARIE BEL Adjoint: Madame Pascale GUIROU (procuration à Monsieur Frédéric HERBAUT)

Conseillers Municipaux: Mesdames Helen ETCHANCHU (procuration à Monsieur Pascal CORDEIL), Laura GENEVOIS (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER). Sabine GIACALONE (procuration à Madame Christine ORSINI), Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET), Messieurs Olivier AÏSA (procuration à Madame Andrée SAMAT), Jacques LEPACHELET (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Yohann PAMELLE (procuration à Monsieur le Maire), Jean-Paul ROCHE (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur: Monsieur Jean-Michel VALENTIN

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20220705-DEL20220724-DE Date de télétransmission : 07/07/2022 Date de réception préfecture : 07/07/2022

Vu l'article L2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le souhait de Monsieur Jean-Marie BEL de donner à la Commune, deux aquarelles, intitulées « Tango, étude de mouvements »,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Jean-Marie BEL, artiste peintre, de deux peintures – aquarelles - sur papier Saunders Waterford - Dimensions 38 x 50 cm chacune, intitulée « *Tango*, *étude de mouvements* », pour une valeur estimée à 500 € les deux.





Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE.

Adopte l'exposé qui précède

Décide d'accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Jean-Marie BEL, artiste peintre, de deux peintures – aquarelles - sur papier Saunders Waterford – Dimensions 38 x 50 cm chacune, intitulée « *Tango, étude de mouvements »*, pour une valeur estimée à 500 € les deux.

Autorise le Maire à signer l'acte authentique correspondant, formalisant ladite donation.

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

> Pour extrait conforme Le Maire Signature électronique

Philippe BAR THELE EMIX en préfecture
083-218301125-20220705-DEL20220724-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022